GARONS

Le magazine n° 20













Journal municipal - Octobre 2018

Services mairie

HÔTEL DE VILLE

✧ Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77
HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

✧ Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77
Fermé le vendredi après-midi.

✧ Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exypéry
❒ Lundi : fermeture hebdomadaire
❒ Mardi : de 15h30 à 18h30
❒ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
❒ Vendredi : de 15h30 à 18h30
❒ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 66 38 91 43

✧ Site internet : www.ville-garons.fr

✧ **Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie : Nîmes Métropole DCTDM : 04 66 02 54 54 ou dctdm@nimes-metropole.fr**

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

✧ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33
✧ MSA : Mme Basset
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

URGENCES

✧ Police municipale (Grand'rue) :
04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09
✧ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36
✧ Pompiers : 18
✧ AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)
Tél. 0 800 80 55 64

Permanences du Maire et des Adjoints



ALAIN DALMAS
Maire



YVES RODRIGUEZ
1er adjoint,
délégué aux bâtiments communaux et aux sports



JOSIANE GAUDÉ
2e adjoint,
déléguée aux finances



JEAN-MAX MARCOUREL
3e adjoint,
délégué à la culture et à la communication



BRIGITTE MALIGE
4e adjoint,
déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



JEAN-PIERRE BENEDETTI
5e adjoint,
délégué à l'urbanisme et au développement économique



JACQUELINE CHAPEYRON
6e adjoint,
déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de loisirs



MICHEL JARRY
7e adjoint, délégué à l'environnement et au cadre de vie et à la vie associative



ALINE BASTIDA
8e adjoint,
déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
MAIRIE DE GARONS :
Tél : 04 66 70 05 77 Fax : 04 66 70 05 69



LE MAGAZINE, JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GARONS

Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max MARCOUREL,
en collaboration avec Jérémy SALEZ

Crédits photos : Mairie de GARONS
Conception/réalisation : Ab Ovo 04 66 62 93 63 - www.abovo.fr
Dépot légal n°13197 7

Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement

Édito du maire



Chères Garonnaises,
chers Garonnais,
Chers Amis,

Malgré les baisses des dotations forfaitaires de l'État et l'application de normes et de règles iniques et coûteuses à la fois, nous continuons à investir et échafauder de nouveaux projets pour l'avenir de notre commune.

Tout cela est possible grâce à une gestion saine et rigoureuse de nos budgets avec, pour prérogative principale, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Cette année encore, l'accent a été mis sur des travaux d'envergure et nécessaires, tels que l'aménagement du giratoire de l'entrée nord (RD 442). Notre objectif pour cette opération était de concilier la sécurisation des voies au niveau du carrefour tout en permettant de desservir au mieux les différents secteurs de la commune ; la zone Aéropole ou encore la future ZAC Carrière des Amoureux, dont les travaux ont également débuté avec pour finalité la création de plus de 300 logements.

Nous étudions et planifions, d'ores et déjà, des travaux sur d'autres secteurs comme la rue des Alpilles où une réfection complète de la voie et un renouvellement des réseaux seront opérés dès le début de l'année 2019. Nous sommes pleinement conscients également de l'état de certaines voies communales et nous tâchons d'y apporter des solutions pour y remédier. Toutefois, nous sommes dans l'obligation de prioriser nos actions, celles-ci ayant un coût non négligeable pour les administrés que nous sommes.

Nous misons sur l'avenir et la continuité de notre action et souhaitons répondre aux attentes profondes des Garonnais.

La commune se développe, tant par son urbanisation que par son économie. Notre village évolue, se densifie, et il est important de renforcer les infrastructures existantes ; nos bâtiments communaux, nos équipements sportifs et de loisirs avec, prochainement, la réalisation d'un skatepark. Ceux dédiés à la culture et à la vie associative sont source de réflexion permanente.

Nous misons sur l'avenir et la continuité de notre action et souhaitons répondre aux attentes profondes des Garonnais.

Il est important que chacun à son niveau puisse donner au quotidien le meilleur de lui-même. Efforçons-nous sans cesse d'améliorer les relations humaines et notre cadre de vie collective pour que batte le cœur du village. Garons est une commune pleine de vie lorsque ses habitants se retrouvent lors des festivités ou lorsque les bénévoles organisent des manifestations qui ravissent jeunes et moins jeunes.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin municipal. Au fil des pages, vous découvrirez comment vos élus, les bénévoles de nos associations et nos partenaires s'engagent pour faire vivre Garons.

Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de toutes et de tous pour écrire l'avenir de notre commune.

Alain DALMAS, Maire de Garons

Sommaire



Services mairie ● 2
Permanences des élus ● 2
Édito du Maire ● 3



Scolaires ● 4-5
Travaux ● 6-8
Inauguration tennis ● 9
Nîmes Métropole ● 10



503e régiment du Train ● 11
Les 5 sens et le sport ● 12
ESAT OSARIS ● 13



Médiathèque ● 14-15
Centre de loisirs ● 16
Chiens dangereux ● 17



Terre saine ● 18
Recyclage papiers ● 18-19
Bouchons en plastique ● 19

État civil ● 20
Fête votive ● 21
Associations ● 22-26
Bienvenus ● 27

LA RENTRÉE DES CLASSES

C'est avec enthousiasme et joie de retrouver leurs camarades, après 2 mois de vacances, que les 495 élèves de la commune ont fait leur rentrée.
La mairie de Garons est très attachée au bon fonctionnement des établissements scolaires et au bien-être des enfants qui y sont scolarisés.
Après la réalisation d'un restaurant scolaire pour les élèves de maternelle, les différentes mises en accessibilité des bâtiments, la rénovation des façades et de la toiture de l'école élémentaire Jean Monnet, des travaux de rénovation de l'école maternelle sont désormais programmés.
Toujours dans un souci de soutien et de bienveillance, l'équipe municipale s'efforce d'accompagner au mieux les enfants tout au long de leur parcours scolaire mais aussi les personnels municipaux et les enseignants qui ont en charge l'instruction et l'épanouissement des jeunes garonnais.

Quelques chiffres :

Effectifs écoles élémentaires

CP	65
CE1	65
CE2	61
CM1	61
CM2	63
Total	**315 élèves**

Effectifs école maternelle

Petite section	65
Moyenne section	65
Grande section	61
Total	**180 élèves**

D'une année sur l'autre, nous constatons une certaine stabilité du nombre d'enfants scolarisés sur la commune.

Évolution des effectifs scolaires (élémentaires et maternelle)
Années 2012/2013 à 2018/2019

2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
492	493	488	478	496	502	495

Les divers programmes de construction engagés sur le territoire communal (Clos des Aramons : 30 logements ; ZAC Carrières des Amoureux : 300 logements ; impasse Claude Fontanier : 7 logements ; avenue Rives du Parc : 8 logements ; route de Bouillargues : 27 logements, chemin du Coussoun : 13 logements...) devraient toutefois générer une évolution notable du nombre d'enfants à court terme. La commission des Affaires Scolaires et Périscolaires apportera une attention toute particulière à la prise en compte des nouveaux « petits Garonnais ».

APE PRIM'AIR

Une nouvelle association de parents d'élèves a été créée pour les écoles élémentaires Jean Monnet et Saint-Exupéry.

Courriel :
apeprimair@gmail.com

Prévention bucco-dentaire : les écoles se mobilisent

Afin de sensibiliser, dès le plus jeune âge, aux bons comportements en matière d'hygiène bucco-dentaire, l'assurance Maladie du Gard en appui avec l'éducation nationale et l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) a conçu une grande exposition itinérante pour permettre aux enfants de devenir acteurs de leur santé bucco-dentaire.

Cette exposition et les animations proposées, qui se sont déroulées du 17 au 20 septembre 2018, à la salle des fêtes, ont permis de sensibiliser les enfants des écoles élémentaires et maternelle aux gestes essentiels tels que devoir se brosser les dents, se rendre chez le dentiste une fois par an, éviter de manger trop de produits sucrés et salés...

REMISE DES DICTIONNAIRES

C'est désormais un rendez-vous devenu incontournable.
Le 1er juin dernier, M. le Maire et Mme Brigitte MALIGE, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, ont remis le traditionnel « dictionnaire de fin d'année » aux élèves du CP.
Soucieux d'encourager les enfants dans l'apprentissage de la lecture, cette démarche ludique a été accompagnée d'un petit moment festif où petits et grands ont pu profiter du goûter qui leur était proposé dans les jardins de la mairie.



L'OUSTAOU DES PÉQUELETS

Le 5 juillet 2018 a eu lieu le goûter de fin d'année à la crèche Emmanuel d'Alzon « L'Oustaou des Péquelets ». Petits et grands se sont retrouvés dans le jardin autour d'un magnifique buffet réalisé par les familles et l'équipe d'encadrement. Les enfants ont pu profiter du jardin et des nombreux jeux mis à leur disposition dans une ambiance musicale et sous une pluie de bulles. Ils ont également profité de ce moment pour faire une démonstration d'expression corporelle sous les yeux admiratifs de leurs parents.



Une nouvelle application envisagée

La municipalité étudie actuellement son adhésion à un système d'information et d'alerte de la population locale. Ce système a plusieurs avantages :

- Informations et alertes via des notifications,
- Uniquement des informations utiles et officielles,
- Aucune inscription et gratuité pour les utilisateurs,
- Aucune donnée personnelle, totalement anonyme,
- Fonctionnement sur tablette et smartphone,
- L'actualité locale en toute simplicité.

Cette application « Info Flash » pour smartphone a pour objectif de vous informer en temps réel. Elle pourra compléter les outils de communication existants (site internet, panneau d'affichage électronique...) pour être au plus près des Garonnais.

Opération « Passeport été 2018 »



En partenariat avec la ville de Nîmes, la commune de Garons a proposé cette année encore le « passeport été », opération réservée aux jeunes de 13 à 23 ans.
Avec ce chéquier vacances, de nombreuses activités ont été offertes aux jeunes garonnais, telles que la descente du Gardon en canoë, le squash, le bowling, le karting, le cinéma, le resto, le paintball, l'accrobranche, le laser game... et nouveauté cette année, un parcours d'obstacles en intérieur, style Ninja Warrior.
Ce sont 50 passeports qui ont été vendus, soit l'intégralité des chéquiers mis à disposition.

LES TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Aménagement du carrefour de la rue de la Muscadière et de la rue Frédéric Mistral

Le plateau traversant a été réaménagé, la priorité pour la commune étant de sécuriser ce carrefour tant pour les piétons que pour les automobilistes. La commune a choisi de ne pas étendre cet aménagement à la réfection des voies jouxtant le carrefour, préférant intervenir sur d'autres routes communales, plus détériorées et beaucoup moins praticables par les usagers.



Coût de l'opération : 53 900 € TTC.

Place de la Mairie



Dans le cadre de la finalisation des travaux de la Grand' Rue, un traitement « étanchéité et propreté » a été choisi pour la place de la Mairie.

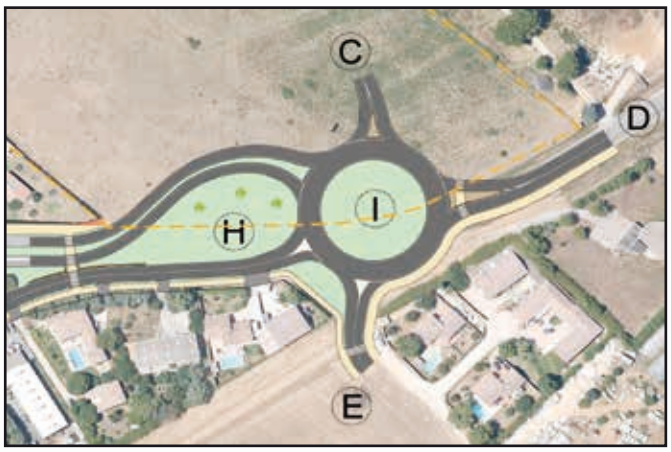
Coût de l'opération : 3 100 € TTC.

Impasse Claude Fontanier

Nîmes Métropole a réalisé le renouvellement du réseau d'eau potable. La commune procédera à l'extension du réseau électrique et de la chaussée ultérieurement.

Aménagement du giratoire de l'entrée nord de Garons

La commune a entrepris, en collaboration avec le Conseil Départemental du Gard, les travaux d'aménagement du giratoire de l'entrée nord de Garons. Ce projet d'équipement public vise à répondre à plusieurs objectifs, comme notamment :



- sécuriser le carrefour de l'entrée nord de la commune au niveau de la RD 442, dont la configuration actuelle est potentiellement accidentogène,
- prévoir l'accès à la future ZAC « Carrière des Amoureux » dont la desserte par la RD442 est une condition substantielle de viabilisation routière d'une ZAC comprenant environ 300 logements,
- maintenir la fonction « entrée de ville » de la route de Bouillargues (cet accès sera maintenu contrairement aux rumeurs),
- permettre la desserte de la parcelle AK139 située au nord de la RD442,

- permettre le franchissement de la voie d'accès à la ZAC par un mode doux de déplacement sécurisé (dans l'optique d'une liaison Garons-Bouillargues),





- traiter l'accès vers la zone d'activités Aéropole, par le chemin de Saint-Estève,
- traiter les accès des parcelles riveraines en zone urbaine concernées par le projet (notamment celles en zone Uda du PLU),
- sécuriser les traversées douces (piétonnes, cyclo...) sur la RD442.

L'achèvement des travaux est prévu fin 2018.

Rénovation de l'éclairage public



Les travaux de rénovation de l'éclairage public continue sur l'ensemble du territoire communal. La baisse de puissance des éclairages LED à partir de 22h permet des économies d'énergie à hauteur de 50 %, sans pour autant ressentir un impact visuel sur la luminosité.

Coût de l'opération : 36 000 € TTC annuel.

Signalisation horizontale

En 2018, les marquages au sol ont été repris sur 60 % de la commune.

Coût de l'opération : 10 000 € TTC.

Signalisation verticale

De nombreuses dégradations, accidentelles ou volontaires, ont été constatées sur les panneaux de signalisation, les barrières, les poteaux... Le remplacement de ces équipements publics, nécessaire par leur vétusté ou du fait de leur dégradation, est évalué cette année à 6 000 € TTC.

Réfection des clôtures du stade Joseph ZANON

Travaux réalisés en 2 tranches (une partie en 2018 et l'autre en 2019).
Coût total de l'opération : 34 353,00 € TTC.



Arbres aux abords des voies

Une campagne de réfection des trottoirs a lieu tous les 2 ans, notamment dans le cadre des dégradations causées par les arbres et leurs racines. L'abattage de ces arbres, qui menacent les biens publics ou privés, entraînent des travaux sur les voies ou les trottoirs. À titre d'exemple, les travaux d'enrobés sur le giratoire du lotissement les Santolines et du lotissement les Argonautes.

Coût de l'opération : 7 400 € TTC.

LES TRAVAUX DE VOIRIE 2019

Travaux d'aménagement de la rue des Alpilles
Prochainement, la rue des Alpilles sera réaménagée. La réfection de la voie, des trottoirs et des réseaux sera entreprise. Une piste cyclable est également envisagée, permettant ainsi à la commune de valoriser, un peu plus encore, les modes de déplacements doux. Le coût global de l'opération est en cours d'étude.

Centre du village
Le sens de circulation et le stationnement dans le centre du village sont également à l'étude par la commission Voies et Réseaux. Des modifications pourront être adoptées afin de permettre une meilleure fluidité des véhicules et une sécurité accrue des piétons et des cyclistes.

Travaux rue du Jardin
Des travaux d'aménagement VRD seront réalisés en 2019. Les études et autres évaluations du coût des travaux sont actuellement en cours.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA ZAC CARRIÈRE DES AMOUREUX

Le chantier d'aménagement de la phase 1 de la ZAC Carrière des Amoureux a débuté en juin 2018. La 1re phase d'aménagement concerne le secteur sud-est de l'opération pour des raisons techniques de raccordement aux réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité.
Le tracé des voies se déploie comme la plupart des réseaux souterrains. Conformément aux prévisions, le chantier progresse et les voiries, sur cette 1re phase, seront réalisées en globalité d'ici le printemps le 2019.
En matière de construction, au gré de l'avancement des dépôts de permis de construire et de leur instruction, les premiers acquéreurs de maisons individuelles devraient pouvoir commencer à construire à partir de décembre 2019 (selon leur calendrier propre).
Début 2018, des consultations avec des promoteurs ont été menées par la SPL Agate sur les macro-lots de la 1re phase. Les élus ont ainsi retenus Vinci Immobilier pour la construction de bâtiments en petits collectifs privés, Promologis en vue de



construire des logements collectifs sociaux, Domaines du Sud qui réalisera un îlot de maisons groupées, et pour finir STS qui aura à charge de proposer un lotissement de standing. Ces projets devraient débuter au printemps prochain. La 1re phase représente ainsi approximativement 140 logements, projets de maisons individuelles et projets de promoteurs compris.
Au vu du succès de la commercialisation de la 1re phase de la ZAC, l'aménagement du secteur sud-ouest, qui constitue la 2nde phase de réalisation, débutera au printemps 2019.
Fin 2019, la rue de la Farelle sera redimensionnée pour en permettre un usage optimal et une promenade piétonne confortable et sécurisée permettant de relier le centre-ville au parc municipal du Mas de l'Hôpital.
La municipalité est consciente des désagréments occasionnés par les travaux, auprès des riverains et des usagers des voies, et veille quotidiennement à leur bon déroulement. Plusieurs actes de vandalisme ont d'ailleurs été constatés, notamment sur les branchements d'eau. Ces actes délictuels et répréhensibles ne favorisent en rien une gestion sereine du chantier et créent des nuisances supplémentaires : poussière, passages et rotations de véhicules de chantier...

Votre avis nous intéresse !

Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Que vous soyez une association ou un particulier, vous pouvez donner votre avis sur ce bulletin, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques qui seront soumis à la commission en charge de la Communication Municipale.

N'hésitez pas à transmettre vos éléments et vous faire connaître à l'adresse suivante : secretariat@garons.fr

INAUGURATION DES COURTS DE TENNIS ET DU CLUB HOUSE

Les nouveaux courts de tennis et leur club house ont été inaugurés le 30 juin dernier. Entourée par M. le Maire, Yves Rodriguez, son 1er adjoint, M. François Martin, conseiller du président de Nîmes Métropole et Marie-France Rainville, conseillère municipale et présidente du Tennis Club de Garons ; Mme Joëlle Murré, conseillère départementale a coupé le ruban tricolore permettant ainsi à la centaine de licenciés de prendre possession des nouveaux équipements qui leur sont dédiés.
Le revêtement bleu, du plus bel effet, choisi pour délimiter les terrains, ne manque pas de rappeler celui de l'US Open et nous promet des moments sportifs inoubliables.
À vos raquettes !



Tennis Club de Garons
Marie-France Rainville
rainville@orange.fr

AIRE DE JEUX



Le parc municipal a été agrémenté de nouveaux jeux pour les enfants. L'accent est mis sur la convivialité et sur le plaisir pour les familles de voir évoluer leurs enfants dans un espace familial, agréable et champêtre.



Les multiples acrobaties, source de développement moteur indispensable à l'enfant, sont placées sous l'autorité des parents. Ces derniers peuvent par ailleurs profiter des tables et des bancs à proximité des jeux.

Pour rappel : les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble des parcs municipaux de la commune (cf. arrêté municipal n°266). Ils sont interdits sur les aires de jeux dédiées aux enfants et leurs déjections doivent être ramassées par leurs propriétaires (cf. arrêté municipal n° 1957).



ZOOM SUR...

LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES DE LA COMMUNE DE GARONS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE

Pour la mise en œuvre de son action, Nîmes Métropole s'est dotée de compétences dont elle a élargi le champ au fil des ans.
C'est l'article L-5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixe un corpus (ensemble) de compétences exercées de plein droit par les communautés d'agglomération dites compétences " obligatoires ".
À cela, le texte ajoute une liste de compétences dans laquelle la collectivité doit exercer au choix des compétences dites " optionnelles ".
Les autres compétences qu'elle souhaite exercer sont qualifiées, quant à elles, de " facultatives ".

Compétences obligatoires

- Le développement économique (création de zones d'activité industrielle, commerciale).
- L'aménagement de l'espace communautaire/ Mobilité (réalisation de zones d'aménagement concerté, tramway...).
- L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire (logement).
- La politique de la ville dans la communauté.
- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (transfert le 1er janvier 2011).
- L'accueil des gens du voyage.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien voirie d'intérêt communautaire.
- Eau (transfert le 1er janvier 2002 sans incidence financière pour la commune car budget annexe).
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives

- Environnement : (valorisation des chemins de randonnées, sensibilisation du public, lutte contre la pollution de l'air...).
- Culture (politique culturelle d'intérêt communautaire).
- Assainissement, comprenant les eaux usées (transfert le 1er janvier 2005 sans incidence financière pour la commune car budget annexe) et la gestion des eaux pluviales urbaines (transfert le 18 février 2016).
- Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire.
- Développement numérique du territoire communautaire (haut débit).

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), composée d'un élu de chaque commune (pour la commune de Garons : Mme Josiane GAUDE, adjointe déléguée aux Finances, a la charge d'évaluer les charges transférées avec une grande précision, afin que le transfert soit neutre pour les finances de la commune.

Vos conseillers vommunautaires : Alain DALMAS (Vice-Président délégué aux Marchés Publics) et Marie-France RAINVILLE.

Quelques chiffres

- Création de la Communauté d'Agglomération le 1er janvier 2002, en application de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, composée de 14 communes dont la ville de Garons.
- Extension progressive jusqu'à 39 communes depuis 2017, soit plus de 256 000 habitants.

LA FANFARE DU 503E RT A JOUÉ POUR LES BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE

Le 7 juin 2018, la fanfare du 503e régiment du Train, l'une des 13 fanfares existantes s'est produite en concert dans la salle des fêtes de Garons. La vingtaine de musiciens a ainsi joué un répertoire varié, alternant musiques militaires classiques et musiques plus originales inspirées du registre musical populaire. La salle comble a salué à plusieurs reprises, par des applaudissements nourris, l'excellence de cette représentation qui restera, sans nul doute, dans la mémoire des spectateurs. La totalité de la somme récoltée (2 700 €) est reversée intégralement à Terre Fraternité et à la CABAT(*), dont le chef de corps a loué l'action au profit des blessés de l'armée de Terre et de leurs familles.



Concert Fanfare du Train Terre Fraternité



Concert Fanfare du Train Terre Fraternité CABAT

En fin de soirée, le lieutenant-colonel (TA) Laurent Grebil a adressé ses félicitations à l'adjudant-chef Jean-Marie, chef de la fanfare du Train, ainsi qu'à tous les musiciens pour leur excellente prestation. Il a remercié chaleureusement M. le Maire et son équipe municipale, le colonel Stéphane Brosseau, chef de corps du commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT), le général (2S) Christian Marcerou, président de l'Amicale de l'arme du Train Languedoc-Roussillon, le personnel du régiment et tout le public pour leur participation au profit des blessés de l'armée de Terre et de leurs familles.

(*) Quelques informations sur l'association Terre Fraternité et la CABAT

Terre Fraternité, association créée en 2005, soutient l'action de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) qui n'a pas les structures financières pour intervenir en urgence.
Terre Fraternité a pour vocation d'apporter, **en collaboration avec la CABAT,** un soutien moral, matériel et financier aux blessés et à leur famille, ainsi qu'aux familles des disparus. Elle agit pour toute la **« famille Terre »** sans distinction d'origine, de grade, d'arme ou de spécialité.

http://www.terre-fraternite.fr
https://www.facebook.com/TerreFraternite/
https://www.facebook.com/cabatblessesdeguerre/

LE SPORT POUR TOUS

Les Cinq Sens
Résidence médicalisée pour personnes âgées

La Fête du Sport est une grande fête nationale et populaire qui s'est tenue pour la première fois du 21 au 23 septembre 2018.

Elle permet de fédérer l'ensemble des français autour des bienfaits du sport et de la pratique sportive dans l'objectif fixé par le Président de la République.

La résidence « Les Cinq Sens » s'est investie dans cette première pour lutter contre les idées reçues et montrer qu'on peut faire du sport à tout âge, et y trouver du plaisir. Pour cette occasion, les familles et proches étaient invités à se joindre aux résidents et au personnel pour partager des activités sportives. Au programme, 4 ateliers :

- Atelier 1 : renforcement musculaire avec des exercices d'étirement, de contraction des muscles, d'assouplissement.
- Atelier 2 : découverte du Chanbara. Le sport « Chanbara » consiste en un combat entre deux participants avec des armes égales (sabres souples en mousse) ou différentes, de façon libre mais possédant néanmoins un minimum de règles. Le « Chanbara » est une forme d'onomatopée japonaise qui exprime le bruit des sabres qui s'entrechoquent dans le combat des samouraïs. C'est un art martial développé depuis 1971 par Tanabe Tetsundo et quelques-uns des meilleurs escrimeurs japonais. Chaque résident a manipulé un chanbara et a exécuté des exercices de concentration et de mobilité.
- Atelier 3 : relaxation, cohérence cardiaque, respiration. Cet atelier a permis à plusieurs personnes de se déconnecter, d'être détendu et d'apprendre à respirer correctement.
- Atelier 4 : débriefing et groupe de paroles autour des bienfaits du sport. Les résidents ont raconté leur pratique sportive personnelle et listé quels pourraient être les bienfaits d'une activité physique au quotidien.

Les ateliers étaient animés par Gérard Beaunes, 6e Dan de Karaté, expert fédéral ayant une certification « Sport santé » avec l'aide de l'animatrice Chrystel Sachy.



Une cinquantaine de personnes a participé (résidents, familles et personnels de l'établissement) avec enthousiasme et bonne humeur.

Un grand merci à Gérard Beaunes qui a animé cet après-midi mêlant rire et professionnalisme.

À l'année prochaine pour une autre journée sportive !

Noël 2018

Le traditionnel repas des seniors aura lieu le,
dimanche 16 décembre 2018
à 12h à la salle des fêtes

Traiteur : J. DUBOIS
Animation :
l'orchestre TEXTO



Pour ceux qui optent pour le choix du colis, il sera distribué en mairie du 12 au 19 décembre, le matin uniquement (au-delà de cette date, ce colis ne sera pas conservé).

Pour les personnes inscrites au repas et ne pouvant s'y rendre, il sera impossible d'obtenir un colis en substitution, ces derniers étant commandés à l'avance, en fonction des inscriptions.

ESAT OSARIS, ILS ŒUVRENT AU QUOTIDIEN À GARONS

Depuis 1993, l'ESAT OSARIS intervient au sein de notre commune au service de ses habitants.

L'ESAT est un établissement médico-social qui accueille des travailleurs en situation de handicap. Ses missions sont à finalité professionnelle :

- proposer un travail à des personnes en situation de handicap ne pouvant travailler momentanément ou durablement en milieu ordinaire de travail ou en entreprise adaptée ;
- faire accéder par le travail à une vie sociale et professionnelle ;
- favoriser l'accès à toute formation développant l'aptitude au travail ou à une qualification professionnelle ;
- rendre autonome par le travail.

Situé à Nîmes, au cœur du domaine de la Bastide, l'établissement accueille 231 usagers.
Les activités qui sont développées à Garons sont l'entretien des espaces verts et le portage de repas à domicile.

L'équipe des espaces verts
L'équipe des espaces verts est composée de 2 équipes de 12 travailleurs et de 2 encadrants. Une équipe est présente en permanence sur le territoire de la commune, l'autre travaille 2 jours par semaine.
Elles interviennent sur la tonte, la taille des haies et arbustes, le débroussaillage, le fleurissement et l'arrosage avec un planning élaboré avec la mairie. À la demande des services techniques, elles peuvent être amenées sur des travaux d'espaces verts urgents. La prestation de l'ESAT est contractualisée dans le cadre d'un appel d'offre.

L'équipe du portage de repas
L'ESAT propose un service de portage de repas à domicile. Ce service permet aux personnes, en particulier aux moins autonomes, de bénéficier d'un déjeuner équilibré tout en restant à domicile. Les repas sont adaptés à la demande (sans sel, hypocalorique, sans matières grasses...). Les repas sont préparés et conditionnés dans le respect de la législation en vigueur.





L'équipe du portage de repas est composée de 7 travailleurs et de 2 encadrants.
À Garons, il y a 10 personnes qui bénéficient du service du portage de repas.

La pépinière Bastide
L'équipe de notre pépinière réalise sa production dans le respect et la participation au développement durable.
Fournisseur depuis 25 ans du département du Gard et des collectivités publiques, nous nous attachons à garantir la qualité de notre production essentiellement faite main.
Nous produisons pour les besoins du département des plantes et des arbustes ornementaux méditerranéens qui se retrouvent dans le paysage gardois et dans les espaces verts de la commune de Garons.
Notre palette végétale se compose d'environ 130 variétés, regroupant des arbustes, des plantes ornementales, des graminées et des vivaces.
L'équipe de la pépinière Bastide est composée de 12 travailleurs et de 2 encadrants.



UNE RENTRÉE « JAZZY » À LA MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

Pour cette nouvelle rentrée, la médiathèque, sous l'égide de Monsieur le Maire et de la Commission Culture, poursuit son programme annuel d'animations : le jazz a été mis à l'honneur avec une exposition en septembre-octobre, portant sur les instruments, les photos et les peintures de musiciens qui ont marqué l'histoire du Jazz. Une conférence sur " L'histoire et les origines du jazz ", animée par Michel Bastide, musicien et leadeur charismatique du Hot Antic Jazz Band, a eu lieu dans la salle des Contes de la médiathèque et a rassemblé quelques 80 adultes. Michel Bastide a su captiver son auditoire, par sa passion à raconter ce mouvement culturel majeur du XX^{e} siècle parti de la Nouvelle Orléans et qui allait rapidement conquérir le monde. Son propos était illustré de magnifiques films d'époque en noir et blanc, avec des interprétations des grands noms du Jazz (Louis Amstrong, Duke Ellington, Count Basie...). Un grand et merveilleux moment convivial. Nous remercions l'association " Jazz à Garons " à l'initiative de ce beau projet.



Les enfants sont aussi associés à cette thématique du jazz. L'équipe de la médiathèque propose à toutes les classes de maternelles et primaires des lectures musicales, afin de sensibiliser les enfants à ce courant musical. Une intervention spécifique de M. Bastide, accompagné de musiciens, a été prévue à nouveau en octobre à la médiathèque, avec trois classes de CM2.

Deux ateliers spécifiques à destination des personnes âgées de la maison de retraite les "Cinq sens" et des personnes handicapées du Foyer Paul Cézanne ont été organisés.
L'artiste peintre Garonnaise Placide Zéphir qui avait exposé ses œuvres à la médiathèque, courant mai 2018, est intervenue en septembre, pour un atelier peinture. De très belles productions ont été créées où chacun a pu libérer sa fibre artistique et son imaginaire. Aux dires des participants " c'était de la belle détente ". Tout le monde est reparti enchanté, avec l'envie de créer à nouveau.



La conteuse Laurence Canonne est intervenue en octobre avec des lectures et des histoires sur la thématique de la " Semaine bleue " et de la " Semaine du goût ".

L'équipe de la médiathèque poursuit par ailleurs ses animations thématiques lectures ou multimédia, et retrouve chaque semaine, les mercredis matins, les résidents de la maison de retraite et du foyer, accompagnés de leurs animatrices. De beaux moments réciproques de partage et d'évasion.

À venir, l'exposition " Nos Garonnais ont du talent ", du 9 novembre au 1er décembre 2018.
Mise à l'honneur des artistes de la commune : peinture, sculpture, photos, encadrement... De belles œuvres à découvrir.

Pour les enfants gardés par les assistantes maternelles, au sein du RAM (Relai Assistants Maternels): conte de Noël, le mercredi 19 décembre 2018, à 10h à la salle des Contes. Une conteuse professionnelle viendra animée cette matinée goûter, sous le signe de la magie de Noël.

D'ici la fin de l'année, différentes autres animations sont prévues : création du livre de cuisine par des lectrices, présentation des romans ados, la rentrée littéraire pour les adultes, atelier " livres détournés ", jeux sur console PS4 et WiiU, ateliers multimédias, formations individuelles à l'informatique... Pour cela, il vous suffit de consulter régulièrement le site internet de la médiathèque (onglet " Sports et culture " du site mairie) et les affichages.

Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer à la médiathèque, la lecture vient à vous, grâce au service de " Portage à domicile ".

La lecture ça fait du bien ! Et si vous voulez partager vos coups de cœur, rejoignez le cercle des " Lectures Partagées ".

Médiathèque Saint-Exupéry
6 rue de la République
30128 Garons
Tél. : 04 66 38 91 43
mediatheque@garons.fr

Rappel

L'inscription à la médiathèque est gratuite. Il vous suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de l'équipe qui vous accueillera avec grand plaisir.
Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés et surveillés par un adulte.

Nos Garonnais ont du talent

Du vendredi 9 novembre au samedi 1er décembre 2018 se déroulera, à la Médiathèque Saint-Exupéry, la traditionnelle exposition « Les Garonnais ont du talent ».
Vous avez un don artistique comme la peinture, la sculpture, vous aimez le travail du bois, de la pierre, du métal, l'art plastique, la porcelaine, vous créez des maquettes, des miniatures, vous inventez...
Rejoignez-nous et inscrivez-vous afin de participer à cet évènement :

Commission Culture
Hôtel de Ville
BP 22- 30128 GARONS
secretariat@garons.fr

UN ANNIVERSAIRE RÉUSSI !

Installé depuis 35 ans sur la commune, Michel KAYSER a su, par son courage, sa détermination et son savoir-faire, donner à son restaurant les étoiles qu'il mérite. La première obtenue en 1987 et la seconde en 2007 ont sublimé plus encore ce lieu. Cette passion qui l'anime décuple l'excellence de ses mets.



Le 21 septembre dernier, le restaurant Alexandre était donc mis à l'honneur pour un double anniversaire, pour ses 50 ans (crée par Pierre Alexandre en 1968) et pour les 35 ans d'exercice de Michel KAYSER.
Nous lui souhaitons toutes nos félicitations, dans la perspective d'une 3e étoile, celle de la perfection !

RECORDS !

Yves RUFFINATTO, restaurateur Garonnais, est désormais inscrit au livre des records : 255 pizzas cuites au feu de bois en une journée sous l'œil attentif de Maître QUENIN, Huissier de Justice.
Visite d'encouragement d'Yves RODRIGUEZ, 1er Adjoint et félicitations de la part du Conseil Municipal.



Un autre record, celui de Jacky Adam qui avec ses 461 km parcourus à travers le village en 24 heures sur son street-stepper (vélo sans selle ni pédale où seule la position debout est permise) a battu son précédent record de 432,6 km dans la catégorie plus de 60 ans.

RÉTROSPECTIVE DU CENTRE DE LOISIRS :
SAISON 2017/2018

Une année très riche en activités !
Ce sont, en moyenne, 50 enfants qui profitent des activités les mercredis après-midi.
Les programmes d'animation témoignent des nombreuses activités qui sont dispensées par l'équipe du Centre de Loisirs.
Cet hiver, le séjour « neige » avait rencontré un vif succès et ce sont 45 enfants, de 6 à 17 ans, qui ont pu partir à Serre Eyraud dans les Alpes du Sud.
Cet été, 2 camps ont été organisés :

- mi-juillet (6 jours) : pour les ados de 12 à 17 ans : 13 inscrits,
- fin juillet (5 jours) : pour les enfants de 6 à 17 ans : 33 inscrits.

Afin de limiter les coûts et permettre un panel d'activités plus étoffé, pour les communes de Rodilhan, Caissargues et Garons, certaines activités ont été mutualisées :

- les rencontres inter-centres,
- le cirque GRUSS à Piolenc,
- des découvertes sportives,
- des animations autour de structures gonflables et de jeux d'eau,
- une sortie aux écuries Saint Maurice de Cazevieille...

Nous n'oublions pas les piscines gonflables qui ont été mises à la disposition des enfants (sous surveillance) dans l'espoir qu'ils puissent se rafraîchir un peu sous ces températures caniculaires.
Une nouvelle saison du centre de loisirs commence et elle s'annonce déjà pleine de promesses !
Contact : Sarah CLÉMENT, directrice du Centre de Loisirs - Téléphone : 04 66 27 51 94.

Sensibilisation des plus jeunes au tri sélectif



Les enfants du Centre de Loisirs ont été alertés sur la nécessité de trier et réduire les déchets. Des containers dédiés au tri sélectif ont été installés dans les locaux et c'est en collaboration avec la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole (DCTDM) que les enjeux de cette action ont été expliqués.
Cette prise de conscience s'est traduite par des affiches que les jeunes ont pu réaliser afin d'étendre cette prise de conscience au plus grand nombre.

LES VENDREDIS DE L'AGGLO :
ISSUE DE SECOURS
THÉÂTRE COMÉDIE

Vendredi 7 décembre 2018 à 20h45
Salle des Fêtes
Tout public - Dès 7 ans - durée 1h15

Entre « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? » et l'humour décalé des Monty Python, Issue de Secours vous entraîne dans une avalanche de rires provoquée par des gags totalement absurdes ! Embarquez avec les pilotes les plus loufoques que l'aviation ait connu ! Issue de Secours, c'est l'histoire du dernier vol d'un pilote émérite et de son copilote plein d'ambition, qui souhaite lui succéder ! Plus de dix ans passés côte à côte à sillonner le monde : Paris, Londres, New-York, Miami, Tokyo, Sydney... Malheureusement, toutes les bonnes choses ont une fin... et ce qui devrait être un dernier vol agréable et joyeux entre nos deux compères va se transformer en véritable cauchemar.
Les 7 Fromentins
De et avec Benjamin ISEL / Adrien BERTHAUT
Mise en scène de Georges BELLER, assisté de Barbara LAMBERT.



CHIENS DANGEREUX : DESCRIPTION, INTERDICTIONS ET OBLIGATIONS



Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition de chiens de 1re catégorie est interdite. Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2e catégorie. Avant toute future acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Une fois acquis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention. À l'extérieur, votre chien doit avoir une laisse et une muselière.

Chiens concernés

Chiens d'attaque (1re catégorie)

Il s'agit des chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Leurs caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées aux races suivantes : Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pitbulls) ; Mastiff (chiens dits boerbulls) ; ou Tosa.
L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1re catégorie est interdite.

Chiens de garde et de défense (2e catégorie)

Il s'agit des races : Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier ; Rottweiler ; Tosa ; et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Personnes exclues

Les personnes suivantes sont dans l'interdiction de détenir un chien de 1re ou 2e catégorie : mineurs, majeurs sous tutelle (sauf autorisation du juge), personnes condamnées pour crime ou délit et inscrites au bulletin n°2, personnes auxquelles le maire a déjà retiré la garde d'un chien parce qu'il représentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Formation du maître

Une personne voulant avoir un chien pouvant être dangereux doit suivre une formation pour obtenir une attestation d'aptitude. Cette attestation est nécessaire pour demander un permis de détention.

Évaluation comportementale du chien

Chiens concernés

Les chiens de plus de 8 mois et de moins de 12 mois doivent faire l'objet d'une évaluation comportementale.

Renouvellement

L'évaluation comportementale doit être renouvelée :

Validité de l'évaluation	
Classement du chien	**Renouvellement de l'évaluation**
Niveau 2	Tous les 3 ans
Niveau 3	Tous les 2 ans
Niveau 4	Tous les ans

Stérilisation

La stérilisation des chiens de 1re catégorie est obligatoire sous peine de devoir payer une amende de 15 000 €. Cette obligation ne s'applique pas aux chiens de 2e catégorie.

Permis de détention

Procédure

Le propriétaire doit demander un permis à la mairie. Pour la commune de Garons, il est nécessaire de s'adresser à la Police Municipale - Grand' Rue
Téléphone : 04 66 70 13 13 ou par courriel : police.municipale@garons.fr

Circulation

Obligations spécifiques aux propriétaires de chiens de 1re et 2e catégorie.

Obligations spécifiques aux propriétaires de chiens de 1re et 2e catégorie		
	Chiens de 1re catégorie	**Chiens de 2e catégorie**
Accès aux lieux publics, locaux ouverts au public et aux transports en commun	Interdit : seul accès possible la voie publique avec muselière et laisse	Autorisé : avec tenue en laisse et muselière
Stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs	Interdit	Autorisé : avec tenue en laisse et muselière
Importation ou introduction en France	Interdites	Autorisé : avec tenue en laisse et muselière

« TERRE SAINE » : UN LABEL POUR VALORISER LES COMMUNES EXEMPLAIRES ET FACILITER LE PASSAGE AU ZÉRO PESTICIDE

La France s'est engagée à la réduction de l'utilisation des pesticides et la protection contre leurs impacts nocifs sur l'homme et l'environnement. Dans ce contexte, plusieurs régions ont mis en place des chartes régionales afin d'accompagner les collectivités volontaires vers le zéro pesticide et labelliser celles ayant un niveau d'excellence « Terre saine, communes sans pesticides ».

Pour obtenir le label Terre saine, la collectivité doit avoir cessé l'usage de pesticides dans tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité territoriale.

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, voies de chemins de fer, ou encore bas-côtés de routes) **est interdite.** Cette interdiction s'inscrit dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, mais aussi dans le cadre du programme Ecophyto 2 qui vise à réduire de 50 % l'utilisation des pesticides chimiques en France.

À partir du 1er janvier 2019, ce sont les jardiniers amateurs qui devront trouver des alternatives aux pesticides chimiques, car leur vente sera interdite.

C'est chose faite !
La commune de Garons s'est vue attribuée le label en mars 2018.



Qu'est-ce que les pesticides et produits phytosanitaires ?
Il s'agit de tous les produits phytopharmaceutiques, tels que définis à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime, et par le règlement (CE) n°1107/2009 du 21 octobre 2009, et bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM). Il existe essentiellement trois types de pesticides :

- les herbicides : contre les mauvaises herbes ;
- les insecticides : contre les insectes ;
- les fongicides : contre les maladies causées par les champignons.

TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT : TRIONS LES TOUS !

À partir du mois de novembre 2018, de nouvelles colonnes de tri seront mises en place pour trier tous vos papiers. Elles seront positionnées à côté de certaines colonnes à verre de manière à pouvoir effectuer le tri du verre et des papiers en même temps.
Elles pourront recevoir tous les papiers du quotidien : journaux, magazines, courriers, prospectus... mais aussi enveloppes à fenêtre, cahiers à spirale, blocs-notes avec agrafes, livres, annuaire, etc. Seuls les papiers souillés et spéciaux (aluminium, essuie-tout, lingettes, par exemple) ne sont pas autorisés.
Il s'agit d'un service complémentaire à la collecte en porte-à-porte



hebdomadaire permettant de se défaire de ses papiers et plus particulièrement des archives, stock de revues, publicités et autres grandes quantités de papiers. Très économique, ce système est à l'équilibre car les coûts de collecte sont compensés par la revente des papiers pour recyclage.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole au 04 66 02 54 54 ou dctdm@nimes-metropole.fr/

CONSERVEZ VOS BOUCHONS EN PLASTIQUE !

Les bouchons en plastique sont présents dans presque toutes les pièces de la maison : cuisine, salle de bain... sans oublier les toilettes.

En conservant vos bouchons en plastique, vous faites d'une pierre deux coups. En effet, donner une seconde vie aux bouchons en plastique en les transformant en d'autres objets, c'est une façon de valoriser les déchets et donc de faire un geste pour l'environnement. Par ailleurs, la collecte de ces bouchons permet de faciliter le quotidien de personnes invalides.

Quels bouchons et couvercles conserver ?



- **Les bouchons alimentaires :** sauce tomate, mayonnaise, pâte à tartiner, couvercles des boîtes des chocolats en poudre, lait concentré, crème fraîche, yaourts à boire, moutarde, pots de café, eau, lait, soda, jus de fruits, bouchons de lait en poudre pour bébé, etc.
- **Les produits ménagers :** bouchons de produits vaisselle et lave-vaisselle, couvercles et bouchons des assouplissants, de l'eau de Javel, du cirage, vitres, lessives, etc.
- **Dans la salle de bain :** parfum, dentifrice, laque, shampooing, savon liquide, déodorant, mousse à raser, gel douche, etc.
- **Sans oublier :** les bouchons de marqueurs, feutres, colles, peintures, boites de pellicule photos, tubes d'homéopathie.



Les associations comme **Les Bouchons Gardois** (http://www.bouchons-gardois.fr), partenaire d'**Un Bouchon Un Sourire**, collectent les bouchons en plastique pour obtenir des fonds et permettre ainsi l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, matériels pédagogiques...), mais aussi pour organiser des opérations humanitaires ponctuelles.

Tous les bouchons collectés sont vendus à des entreprises de recyclage spécialisées dans le traitement de ces déchets. Puis, selon le type de plastique, les bouchons se transforment en divers équipements, comme des jouets par exemple.

Plastique - Le saviez-vous ?

- Le recyclage du plastique permet de limiter la consommation de pétrole. En effet, 1 tonne de plastique recyclé = 3 tonnes d'équivalent pétrole (source : APME).
- En 2016, en France, plus de 8,3 milliards de litres d'eau en bouteille ont été consommés.

Conservez vos bouchons en plastique.

POINT DE COLLECTE
Accueil de la mairie
aux jours et heures d'ouverture

État-civil



NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- XIONG Shawn Taus, le 6 avril 2018
- PRUNIER Téa, le 4 mai 2018
- JEUNOT Amaury Eloan, le 6 mai 2018
- XAYKAO Loevan Tsheej-Txuj Xiong, le 18 mai 2018
- SEBIE Mohamed, le 21 mai 2018
- VU Leyna Dej Nab, le 20 mai 2018
- BORDONNE Jade, le 28 mai 2018
- VU Éren Pheej Huam, le 2 juin 2018
- BAHA Naïm, le 8 juin 2018
- TAMMAS Mélina, le 14 juin 2018
- BOUVIER Ezio Romain, le 19 juillet 2018
- BARNIN Hatem Mohamed, le 25 juillet 2018
- VIDAL Chloé Jade, le 3 août 2018
- VANG Léon Txawj Tsab, le 15 août 2018
- ROMEJON Cléa Mila Naia, le 15 août 2018
- AUBISSE Camille Solange, le 19 août 2018
- LOPEZ Logan, le 21 août 2018
- PADILLA Louka Michel Olivier, le 25 août 2018
- FABRE Théo Alain Nicolas Paul, le 27 août 2018
- HAUTION Cassandra Calixthe Cindy, le 4 septembre 2018
- BERGONZOLI Ciara Eliane Viviane, le 6 septembre 2018
- PRÉVITALE Alix Mickaël Nicolas, le 9 septembre 2018
- ROBERT Lovinzo Michel Franck, le 7 septembre 2018
- OFFNER BIEL Nolan Nicolas Raphaël, le 7 septembre 2018
- BOUNOUA Celian Tayeb, le 10 septembre 2018
- CARRÈRE Arthur Louis, le 18 septembre 2018

MARIAGES

Nos félicitations à :

- Julien BROCARD et Barbara BOTONNET, le 12 mai 2018
- Alexandre SZEWCZYK et Barbara MEUNIER le 19 mai 2018
- Marc LOUBOUTIN et Estelle TABURIAUX, le 2 juin 2018
- Olivier NIELSEN et Olivia BERTRAND, le 16 juin 2018
- Florent QUENIN et Marie PRONE, le 23 juin 2018
- Sofian ANDICHI et Wafaâ SEMLALI, le 30 juin 2018
- Michaël RAOUL et Nelly MAURIN, le 28 juillet 2018
- Maxime PITHON et Merry ROA, le 18 août 2018
- Benjamin LE ROUX et Erica HORT, le 18 août 2018
- Michael FLORES et Emilie ALBERGONI, le 18 août 2018
- Arthur AYME et Léa PAVAN, le 25 août 2018
- Alain JAUSSAUD et Gaëlle STAECHELIN, le 25 août 2018
- Ghalem HALLALI et Nadia KADDOUR-HEMISSI, le 8 septembre 2018
- Geoffrey PETIT et Magalie BAGNARD, le 8 septembre 2018
- Karim GAIED et Sonia BELHAMAME, le 15 septembre 2018



DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- ONCINS Yvonne veuve VISENTIN, le 17 avril 2018
- DUFIET Claudette veuve LAMOULIE, le 27 avril 2018
- SABIANI Antoine, le 2 mai 2018
- SOUSTELLE Yvonne Eveline veuve ODE, le 3 mai 2018
- FISCHER Raymond Emile, le 29 avril 2018
- DELAFOSSE Maurice Henri Georges, le 20 mai 2018
- PERES Louis Salvador Joseph, le 27 mai 2018
- DEVRESE Barney Nicolas le 25 mai 2018
- LEFEVRE Jacques Robert Ernest, le 6 juin 2018
- DOMBRE Jean Irenée, le 15 juin 2018
- GION Juliette Claudine veuve BELDA, le 24 juin 2018
- BENARIJA Amal, le 25 juin 2018
- SIONG Luc, le 8 juillet 2018
- CECCARELLI Pierre Annito, le 8 juillet 2018
- GOCHGARIAN Madeleine veuve SAKOYAN, le 13 juillet 2018
- ROMEU Francisca veuve CASAN, le 25 juillet 2018
- LIQUIER Edmonde Marie-Thérèse veuve GELLY, le 27 août 2018
- CHAOUI Fatima épouse BOUFROUH, le 5 septembre 2018
- PICARD Augustine Jeanne, le 7 septembre 2018
- PERCEREAU Pascal Sylvain, le 13 septembre 2018
- CODOU Francis, le 22 septembre 2018

Fête votive
Édition 2018

La traditionnelle pégoulade, les manifestations taurines et autres festivités ont, cette année, encore fait vibrer notre commune.













M. le Maire remerciant M. Doisy, Président du Club Taurin le Mistral, pour sa collaboration à l'organisation des festivités.

ASSOCIATIONS

Judo club Garons
Plaisir - Passion - Partage

Venez découvrir le judo ou le jujitsu dans un club synamique et convivial.



柔道 Judo pour Tous





DÈS 4 ANS





Stage multisports pendant les vacances

FF judo

Retrouvez toutes les informations, horaires, tarifs, inscriptions... sut notre site internet judogarons.e-monsite.com ou notre page Facebook : Judo Club Garons.

ASSOCIATIONS

Garons Tennis de table

Les entraînements, pour la saison 2018-2019, ont repris le samedi 1er septembre 2018.

Jours et horaires des entraînements

Mercredi
- 16h30-18h : entraînement filles et garçons de 7 à 17 ans (nouveaux),
- 17h30-19h : entraînement filles et garçons de 7 à 17 ans (anciens),
- 20h-22h : entraînement filles et garçons de 18 à 99 ans.

Vendredi
- 18h-22h30 : entraînement filles et garçons de 18 à 99 ans.

Samedi
- 14h-15h30 : entraînement filles et garçons de 7 à 17 ans (nouveaux),
- 15h-16h30 : entraînement filles et garçons de 7 à 17 ans (anciens),
- 16h-19h : entraînement filles et garçons de 18 à 99 ans,

OU 14h ≈ 19h COMPÉTITIONS JEUNES.

Dimanche
8h-13h : COMPÉTITIONS.

Prévoir d'arriver au minimum 15 minutes avant le début des entraînements.

Pour tous renseignements
Christian MAUREL, Président, Tél.: 04 66 70 03 35
Portable : 06 74 87 03 11
Sylvie BARBUT, Secrétaire, Tél.: 04 30 67 40 38
Portable : 06 35 39 59 65
Courriel : garonstt@yahoo.com

Tarif des cotisations
- Pour toutes les catégories : **90 €.**
- Pour plusieurs licences par famille : **5 €** de moins à partir de la deuxième licence.
- Pour le criterium : vétérans & seniors **30 €**, juniors, cadets & minimes **25 €**.
- Benjamins & poussins : **15€**.

IMPORTANT
Pour l'acquisition d'une raquette, renseignez-vous auprès des dirigeants qui vous orienterons sur vos choix.

G2AA, de l'athlétisme pour tous !

" La Garonnaise ", course pédestre qui s'est déroulée le 15 avril dernier, a compté près de 400 participants sur les trois courses proposées :
- la marche-nordique de 8,5 km,
- une course de 5 km,
- une course de 10 km avec un label Régional.

Une douzaine d'athlètes s'est qualifiée pour les championnats de France du 10 km route. La prochaine course aura lieu le 14 avril 2019 avec de nouveaux parcours.

L'association a également proposé, cet été, des stages à destination des enfants garonnais adhérents :
- les matins : athlétisme,
- les après-midis : sorties diverses (accrobranche, musée de la Romanité, paintball, parc aquatique, zoo, laser game, cosmos, aventure canoé...).



L' « Athlétic days », organisé le 22 septembre 2018 lors de la journée nationale du sport au Mas de l'Hôpital, a rassemblé 45 enfants et une trentaine de marcheurs nordiques. Un goûter fort apprécié a été offert à l'issue de la manifestation.

Contact :
Marie-France ROBERT
Adresse électronique : virgine.loic@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS



GARONS ET LE RUGBY À 5, C'EST QUOI ?

Une nouvelle pratique du rugby sans choc, purement AMICALE et de LOISIR



Le GARONS TEAM RUGBY 5 entame déjà sa 4e saison. Le groupe s'étoffe année après année et nous sommes aujourd'hui fiers de compter 35 licenciés dont 10 féminines.
Il y a bien sûr des anciens du rugby à XV, mais surtout des néophytes n'ayant jamais touché un ballon ovale auparavant. Ils y trouvent le moyen de faire un sport ouvert à tous et à toutes, très ludique et dans un esprit convivial.



Comment cela se passe ?

C'est du rugby qui se joue 5 contre 5 sur un demi-terrain. Il n'y a pas de contact, pas de plaquage. Pour bloquer l'offensive adverse, il suffit de toucher à 2 mains le porteur de balle.
Il s'adresse aux femmes et aux hommes de tous les âges à partir de 18 ans. Il rentre dans le cadre de la pratique « Sport - Santé » mise en place par la Fédération Française de Rugby.

Au club, les équipes sont mixtes. Nous nous retrouvons tous les lundis soir de 19h30 à 21h30 au stade Joseph ZANON de Garons.
En groupe, nous travaillons notre condition physique, en fonction de chacun, puis la technique individuelle et collective. Les séances se terminent par des matchs entre nous.

Le GTR5, c'est aussi des matchs amicaux, des tournois pour ceux qui le souhaitent, le tout décidé collectivement. Les 1ers lundis du mois, en fin d'entraînement, nous faisons un casse-croûte. Nous organisons aussi des sorties extra-sportives (repas, sortie canoë, match de rugby du Top 14...).
Nous avons ainsi participé, l'an dernier, à 6 tournois mixtes avec des résultats plus qu'encourageant. Nous avons même organisé notre propre manifestation, « le tournoi de Noël », qui a réuni dans la bonne humeur, 8 équipes de la région.

Nous serions ravis de vous accueillir et de vous initier. Alors, venez faire un « essai » et tenter de le transformer avec nous !

Contact : Xavier 06 79 72 14 90 ou
garonsteamrugby5@gmail.com

CHICHOUMELLE

L'association est composée de musiciens et de danseurs qui font revivre la musique de nos bals traditionnels d'antan. Lors de nos ateliers à la salle Saint-Étienne, professeur de danse et musiciens s'unissent pour un apprentissage en douceur et dans la bonne humeur. De 7 à 77 ans, vous êtes les bienvenus !
Cours de danse, les jeudis de 20h à 22h.





Contact :
chichoumelle@orange.fr

ASSOCIATIONS

Jazz à Garons

« Jazz à Garons » est une association créée en 2004 de la volonté de quelques « fans ». L'idée directrice est de conserver l'identité et la coloration du jazz traditionnel des années 1920/30/40.

Les premiers concerts se déroulaient dans la cave de la mairie de Garons, rappelant les célèbres caves de Saint-Germain des Prés. Toutefois, le lieu est devenu trop exigu et inadapté pour accueillir des passionnés de jazz, toujours plus nombreux.



Toujours avec l'aide de la mairie de Garons, la salle des fêtes à été mise à notre disposition pour organiser 2, et parfois 3 concerts, chaque année. À ce jour, « Jazz à Garons » a 32 concerts à son actif et rencontre toujours le même succès.



L'association a organisé une exposition de photos et de peintures de musiciens de jazz à la médiathèque de Garons du 7 septembre au 6 octobre 2018, ainsi qu'une conférence sur les origines du jazz, le 14 septembre dernier.

Les prochains concerts de l'association auront lieu le 15 mars (The Swing Entertainers Quintet - Éric Luter & Daniel Huck) et le 17 mai 2019 (Léo Swing).

« Jazz à Garons » est animé par une équipe de 8 personnes, toutes désireuses de faire partager leur enthousiasme pour cette musique. Si vous souhaitez être informé de nos activités et concerts à venir, vous pouvez nous laisser vos coordonnées à l'adresse suivante : jazz.a.garons@gmail.com.
N'hésitez pas à venir visiter notre site : www.jazzagarons.fr/

Les Anciens Jeunes sont toujours prêts à bondir

La saison 2017-2018 a été riche en événements : le voyage en corse, la croisière en Méditerranée et les 40 ans du club.
40 ans fêtés une première fois chez M. et Mme Michel KAYSER - restaurant ALEXANDRE - et ensuite lors d'un repas avec spectacle et animations à la salle des fêtes.
Ces deux manifestations ont attiré de nombreux adhérents.



Pour mémoire, les mardis et vendredis, le club accueille ses adhérents au Lavoir pour des parties de loto, jeux de société, jeux de cartes et pétanque dans les arènes. Nous n'oublierons pas également les repas mensuels, les sorties à la journée, mais également les voyages dont le dernier a eu lieu en Espagne à la fin du mois de septembre et bien entendu, la pégoulade qui rythme le début des fêtes votives.

La longévité de cette association vient, sans nul doute, de l'investissement de ses bénévoles qui organisent, tout au long de l'année, de très belles manifestations. L'aide régulière de M. le Maire et de son conseil municipal conforte la volonté du club de poursuivre ses actions.

ASSOCIATIONS

Association la vie devant soi

Notre association a pour objet de développer et promouvoir le bien-être et l'épanouissement personnel, une meilleure communication et connaissance de soi. Elle propose toutes formes d'actions, d'animations, de méthodes ou de techniques ayant trait au développement personnel ainsi que la relaxation : Coaching, Reiki, Élixirs Floraux, Modelage, Lithothérapie et autres.
Par notre présence au forum des associations, nous avons souhaité présenter aux Garonnais et Garonnaises notre programme annuel, tout comme nous l'avons fait il y a 2 ans.
Nous proposons un programme de connaissance de la méditation assise de façon à ce qu'elle soit abordable pour tous et partout.

Des séances de découverte, d'initiation sont proposées :
Les 1ers et 3e mardis du mois en fin de journée, de 18h à 19h30, avec pratique de la technique abordée.
La méditation est une pratique de mieux être qui peut permettre à chacun d'évacuer son stress et se recentrer sur soi.
Pour les personnes initiés au Reiki et qui souhaitent faire des échanges, ceux-ci se dérouleront les 2e et 4e mardis, de 18h à 19h30.
Cotisation annuelle : 40 € ouvrant droit aux séances de Reiki et méditation, sans autre participation.
Des ateliers ponctuels seront proposés tout au long de l'année : confiance en soi, découverte du pendule, des minéraux, élixirs floraux... (participation financière réduite pour les membres de l'association).



Corinne GRANDEMANGE vous accompagnera dans cette découverte.
Coach de vie, Maître Reiki 3e Degré, avec la collaboration de Corinne ISSENJOU.

Venez nous rencontrer le 23 octobre prochain :
4, impasse du Coussoun
30128 Garons,
à partir de 18h30.



Renseignements : 06 87 49 30 25,
n'hésitez pas à laisser un message.

ICAPAR

L'ICAPAR est une association qui a pour objectif de créer du lien social entre les personnes âgées et retraités du nouveau canton de Marguerittes.
Les activités proposées sont la Semaine Bleue, des sorties champêtres, des concours de jeux de cartes, les biennales...
Pour rejoindre l'association ou pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :
Jacqueline CHAPEYRON : 04 66 70 03 26
Ange-Marie ZANON : 04 66 70 08 03

Bien vivre aux platanes

L'association " BIEN VIVRE AUX PLATANES " existe depuis trois ans. Ses adhérents résident rue des Platanes, rue Guillaume Apollinaire et rue Albert Camus.
Elle a pour vocation de créer et développer les liens entre les habitants du quartier lors de réunions ou rencontres festives.
Cette association est soucieuse d'améliorer son cadre de vie. Elle s'attache à recueillir les préoccupations des habitants du quartier en valorisant les échanges avec la municipalité.

Du nouveau pour l'association « Amicalement Vôtre »

Pour la 4e année consécutive, l'association a repris ses activités à la salle Pigeyre, tous les lundis.
Cette année, Colette CELLIER a passé le flambeau de présidente à Annie GAGNIÈRE, ravie de rejoindre l'équipe pour de nouveaux moments de convivialité à partager en chantant.



Prêt de véhicule
TOLERIE
Pose Pare Brise
PLANETE AUTO
PEINTURE
Réparations Toutes Assurances et Toutes Marques
Agréé assurances ALLIANZ - AREAS - AGPM - CREDIT MUTUEL - MACSF - ACMN - SERENIS
CARROSSERIE MECANIQUE
18, Rte de Bouillargues 30128 GARONS Tél. 04 66 70 13 04
Mob.:06 80 34 96 16 Fax : 04 66 70 05 13

Rodrigue Coiffure
GARONS :
16 Grand Rue Tél. 04 66 70 09 66
Rés. Le Concorde Tél. 04 66 70 15 15
www.rodrigue-coiffure.fr

ABATOUT
Les élagueurs grimpeurs
• Elagage • Tailles et soins de vos arbres
• Abattage difficile • Elagueurs diplômés
Tél. 04 66 700 222
pelon.cyrille@orange.fr
www.abatout.fr
2 chemin de la Courbade 30128 Garons

GARAGE PRADE sarl
AGENT PEUGEOT
Carrosserie - Mécanique
Climatisation
Toutes marques
Ventes Véhicules Neufs & Occasions
e-mail -garageprade@wanadoo.fr
Tél.: 04 66 20 38 48 - Fax : 04 66 20 55 27
RN 113 - ZI Les Bosquets - Rue de Garons - BOUILLARGUES

Le Maire et le conseil municipal remercient les annonceurs pour leur contribution

BIENVENUE À

BOULET IMMOBILIER
AMANDINE ET AMÉLIE BOULET
04 66 01 11 50
WWW.BOULET-IMMOBILIER.COM
16 GRAND'RUE - GARONS

CREA SONIA
BOUTIQUE EN LIGNE
06 37 17 20 15
DIART.SONIA@ORANGE.FR
CREASONIA.EPROSHOPPING.FR
FACEBOOK : CREATIONSONIAD
12 RUE DES BAGUETS GARONS

GEOFFREY BALEINE ÉLECTRICITÉ
06 33 33 21 81
DETRA@LIVE.FR
FACEBOOK : GEOFFREYBALEINELECTRICITE
27 CHEMIN DE TERRE LONGUE - GARONS

POINT INFO

EAU POTABLE
SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes
Tél. 04 30 62 10 01

ÉCLAIRAGE PUBLIC
Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77

EAUX USÉES
VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan
Tél. 09 69 32 35 52

MON ENCART PUBLICITAIRE DANS LES PARUTIONS DE MA COMMUNE

Le bulletin municipal, qui paraît en mai et en octobre, et l'agenda de fin d'année sont tirés à 2200 exemplaires et distribués dans les boîtes aux lettres de la commune, y compris dans celle des personnes ne désirant pas recevoir de publicités. Si vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ces parutions, contactez Ab Ovo au 04 66 62 93 63 pour connaître les tarifs.

DOMAINES du SUD

L'innovation au cœur de la vie





Les **VILLAS** du **PARC**

GARONS

- **16 maisons individuelles** avec garage et jardin au cœur d'un environnement arboré
- Architecture alliant **tradition et modernité**
- **Quartier résidentiel** à proximité du Parc Municipal
- **Villas de 3 chambres** aux surfaces généreuses et prestations de qualité

04 88 69 70 71

domaines-du-sud.fr